

COMPTE RENDU DU CM du 17/10/2013 à 19 h 00

Présents :

Maire et adjoints : Anita BOISHARDY, Serge PASQUALINI, Mireille BILLARD, Pierre MOIROUD.

Conseillers : Evelyne CALZAMIGLIA, Guy CHARVET, Emmanuel CLOCHER, Annie PIELLARD, Sébastien POULENARD (arrivé à 20 h 30), Marie-Louise PATAT.

Secrétaire de séance : Evelyne CALZAMIGLIA

Absents et excusé : Stéphane ARALDI, Frédéric CHASSARD, Gilles GUSMERINI (pouvoir à Serge PASQUALINI).

Approbation du dernier compte-rendu.

1 Rapport des commissions :

1.1 Conseil communautaire du 7 octobre 2013 :

- Présentation de la nouvelle offre musicale sur notre territoire suite à la disparition de l'école de musique de l'avant pays savoyard :

La compagnie « Le chat aux grandes oreilles » : sous forme de stage artistique, différents ateliers d'instruments de musique, de découverte musicale, finalisé par un spectacle.

La communauté de Communes de Yenne prend en charge les interventions de Isabelle Marrillet dans les écoles du canton ;

Music' Yenne : association proposant des activités (chorale, ensemble instrumental).

Nuits d'été : programmation de concerts.

- Approbation de la nouvelle grille tarifaire de la redevance initiative des OM et validation des points d'implantation :

Part fixe de la redevance : 110.88 €TTC annuel

Part variable : 0.75 € TTC par sac

Soit pour un couple : 110.88 € + (0.75 € * 72 sacs) = 54 € (estimation un sac tous les 5 jours) = environ 165 € TTC annuel.

La participation des collectivités a été fixée à 2 € par habitant.

- Tunnel du Chat : travaux de percement d'une nouvelle galerie

En 2014 : démolition du chalet de l'Etraz

En 2015 2016 : quelques fermetures ponctuelles

En 2017 : fermeture du tunnel pendant 28 semaines.

1.2 Commission déchets : Guy Charvet informe le conseil de l'état d'avancement des conventions pour la mise à disposition des terrains où seront implantés les containers semi-enterrés.

1.3 Commission bulletin municipal : Mireille Billard rappelle à tous les membres du conseil la nécessité d'envoyer dès que possible les articles à insérer dans le bulletin.

2 - Finances communales :

Serge PASQUALINI informe le conseil des virements de crédits à effectuer en section d'investissement :

- 1 500 € sur l'opération Extension de l'école

+ 1 500 € sur l'opération Achat de matériel.

3- Ressources humaines

Le maire rappelle au conseil que les heures de l'adjoint d'animation à l'école et le poste d'adjoint administratif sont effectuées par le même agent. Compte tenu de l'augmentation de la charge de travail du secrétariat et de la demande de l'intéressée favorable à un changement d'une partie de

son poste de travail, il y a lieu de modifier les deux contrats de travail par la diminution du contrat d'adjoint d'animation et l'augmentation du poste d'adjoint administratif.

2) Modification de la mise à disposition du personnel avec la communauté de communes de Yenne : Le conseil autorise le maire à signer la nouvelle convention de mise à disposition avec la Communauté de Communes de Yenne pour l'adjoint d'animation avec les nouveaux horaires.

4- Voirie communale

Le conseil est informé de l'état d'avancement des travaux sur la Enrobés aux Rozels : les travaux d'enrobés ont été effectués sur la portion de route entre le Martinet et les Rozels par l'entreprise Eiffage. Le coût des travaux est 27 516.73 € TTC. Sur d'autres voies communales moins dégradées, des travaux de répandage d'émulsion de bitume et de gravillons ont été réalisés permettant d'entretenir la surface de la chaussée en lui redonnant de l'étanchéité et en limitant la formation de dégradations .

L'entreprise COUTURIER doit intervenir prochainement pour le curage de fossés sur les Ménards et aux Boissets. Le coût estimé est de 2 023.63 € TTC.

Secteur de Challières : Une réunion est prévue sur le terrain avec les propriétaires riverains de la voirie pour expliquer quels travaux peuvent être envisagés sur la voirie.

Suite à la demande d'un habitant au Lutrin qui demande à la commune de réaliser des travaux de réfection du chemin rural, le conseil décide de faire réaliser, dans un premier temps, les travaux de pose d'un tuyau d'écoulement des eaux par une entreprise pour éviter le ruissellement des eaux dégradant l'empierrement. Les travaux de pose de béton (3 à 4 toupies : coût d'une toupie 1 100 €) ne pourront être effectués compte tenu du montant à engager sur le budget 2013. Une nouvelle évaluation, après pose des tuyaux, sera réalisée l'année prochaine.

5- Questions diverses.

5.1 Aménagement du centre :

Les membres du conseil sont invités à une réunion de présentation du permis de construire pour la deuxième tranche des travaux qui aura lieu le 28 novembre 2013 avec l'architecte Monsieur BRUN et la Savoisienne Habitat.

La signature relative à la vente des terrains doit intervenir d'ici la fin octobre, début novembre.

Maîtrise d'œuvre des travaux de requalification de la voirie. Le maire informe le conseil de la rencontre avec le cabinet EPODE pour l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre, le 3 octobre dernier. La pré-étude est calculée sur la base prévisionnelle de 300 000 €, Le suivi de chantier sur la base du nouveau montant des travaux, soit 27 326 € TTC au lieu des 30 313.00 € TTC proposés dans l'avenant précédent. Le conseil autorise le maire à signer l'avenant au contrat initial.

Le conseil charge le maire de présenter un dossier de subvention à la DETR pour les travaux de requalification de la voirie.

Le conseil prend connaissance de la réunion entre le cabinet EPODE, La Savoisienne Habitat et ERDF relative à la pré-étude que doit réaliser ERDF pour la voirie à réaliser : la commune placera les fourreaux pour éviter qu'ERDF vienne « couper » l'enrobé et ce dernier remboursera la collectivité.

Marché de travaux de la requalification de la rd et viabilisation d'un lotissement : le conseil est informé de la réunion préalable aux travaux le mercredi 17 octobre, en mairie avec le cabinet chargé du suivi du chantier, en présence des entreprises Fontaine et Couturier.

Cure/Bibliothèque : Le conseil prend connaissance que l'architecte a finalisé le dossier de consultation aux entreprises : une réunion de travail est programmée pour la commission Travaux afin de l'étudier, le 28 octobre 2013.

Le conseil est informé du montant du devis concernant l'implantation d'une table avec banc près de l'aire de jeux pour petits. Compte tenu du montant relativement élevé, il n'est pas donné suite à cette proposition.

Eclairage public : Guy Charvet informe le conseil que les points d'éclairage viennent d'être révisés par l'entreprise chargée de l'entretien : 7 éclairages étaient défectueux.

Luminaires pour Noël : Les éclairages de Noël ont été livrés et seront mis en place début décembre 2013 au rond-point.

- Maison du chef-lieu : Le conseil demande à ce qu'une estimation de la maison soit faite avant de prendre toute décision.

- Câblage internet école : le conseil valide le devis de l'entreprise Algitel pour le raccordement internet de toutes les salles de la nouvelle école.

- Sortie piscine année scolaire 2013/2014 : Le conseil est informé de la demande de modification des horaires scolaires pour la journée du mardi à compter de 14 h 30 à 17 h 30 du mardi 03 décembre au mardi 25 février 2014.

DATES A RETENIR

Le vendredi 11 novembre à 11 heures : Commémoration 14/18

Le jeudi 14 novembre 2013 à 19 h 00 : conseil municipal